

LES OBLIGATIONS DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES DANS LA CONVENTION COLLECTIVE ECLAT / EN VISIO (40 MIN)



ORGANISATEUR : UNION RÉGIONALE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET ÉDUCATIVES EN HAUTS-DE-FRANCE

THÈME : LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

 Initiation

 Gratuit

 40 min

 En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Etre une association employeur

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

LES OBLIGATIONS DES ASSOCIATIONS EMPLOYEES DANS LA CONVENTION COLLECTIVE ECLAT / EN VISIO (40 MIN)



DATE(S) DE LA FORMATION

27 septembre 2023
18h00

POUR S'INSCRIRE

- 0320639179
- contact@uracen.org

STRUCTURE FORMATRICE

- Union régionale des associations culturelles et éducatives en Hauts-de-France
- Voir la présentation de cette structure